

- 13 -

au sein de la francophonie, au fond, il y a un autre grand bailleur de fonds; c'est la France. Est-ce que à cet égard-là, vous avez des divergences avec la France?

ANDRÉ OUELLET: Je dois dire que nos relations avec la France se sont considérablement améliorées au sein de la francophonie. D'abord, moi je me suis activé à rencontrer, à établir des liens d'amitié avec M. Toubon, qui était là antérieurement. Nous avons eu des rencontres, nous avons essayé de régler en partie le dossier de l'institutionnel qui était un à un point de friction et à l'occasion d'une rencontre, l'invitation de M. Toubon à Paris, on avait convenu d'un processus et d'un espace de projet de compromis qui finalement, qui avait été accepté et qui faisait normalement ce qu'on recommanderait (inaudible)... A la suite de la nomination de Mme Sud, elle est venue à Ottawa, et elle nous a donné, comment ça s'appelle, un long papier, elle nous a donné un document... en nous disant écoutez: vous avez fait des démarches avec M. Toubon, vous êtes rendu à un point, mais si on pouvait aller plus loin et vraiment finaliser et régler l'institutionnel, ça vaudrait peut-être la peine de le faire. Mais je ne le ferai pas si le Canada n'est pas d'accord, parce qu'on comprend...

HÉBERT: Nous, on est prêt, le secrétariat général, on sait que tout le monde le veut, dans le temps de M. Toubon, c'était pas possible d'aller aussi loin parce qu'on ne pensait pas pareil. Moi, Mme Sud, je suis prêt à (inaudible)...

ANDRÉ OUELLET: Alors, on a pris son papier, j'ai dit écoutez,